

SANTÉ

PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 9 juillet 2017 portant nomination du psychiatre référent national et de son adjoint

NOR : SSAP1730466A

La ministre des solidarités et de la santé,
Vu le code de la santé publique, notamment son article R. 6311-32,

Arrête :

Article 1^{er}

Mme le docteur Nathalie Prieto, psychiatre référent de la cellule d'urgence médico-psychologique régionale Auvergne-Rhône-Alpes, est nommée psychiatre référent national.

M. le docteur François Ducrocq, psychiatre référent de la cellule d'urgence médico-psychologique régionale des Hauts-de-France, est nommé adjoint au psychiatre référent national.

Article 2

Le directeur général de la santé est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 9 juillet 2017.

Pour la ministre et par délégation :
Le directeur général de la santé,
B. VALLET